
CONVENTION:18-C01-1255 "Développement rural durable avec une approche genre dans six communes du Nord Gorgol, Mauritanie, par le renforcement des capacités et la promotion des opportunités économiques, pour l'exercice effectif du droit à l'alimentation".

SOMMAIRE

1. Introduction	2
2. Objectif de l'évaluation et contexte.....	2
3. Acteurs impliqués	3
4. Objectif et portée de l'évaluation	4
5. Questions et critères d'évaluation	5
6. Méthodologie d'évaluation et plan de travail	5
7. Produits livrables	6
8. Dates limites et soumission de la proposition technique et des critères d'évaluation	7
ANNEXE I. Description du projet et cadre logique	9

1. Introduction

Caritas Espagne (CE) soutient des projets d'aide au développement avec une approche de "coopération fraternelle". Une forme d'aide qui implique de travailler avec les personnes les plus vulnérables en termes d'égalité, de réciprocité et de coresponsabilité et qui cherche à renforcer les organisations Caritas locales, en renforçant leurs structures et en maintenant une présence active dans les réseaux européens et internationaux.

Les initiatives promues par la CE visent à contribuer directement à l'élimination des causes de la pauvreté et de ses conséquences. En outre, ils intègrent des éléments de durabilité dans les interventions et le plaidoyer dans les politiques publiques. L'implication des personnes participant à ces actions est essentielle à cet objectif, car elles sont les principales responsables de leur propre développement.

CE considère qu'il est essentiel de suivre et d'évaluer ses projets et programmes afin d'optimiser les résultats de nos actions et de promouvoir les processus d'apprentissage. En ce sens, l'objectif principal de cette évaluation externe finale est de vérifier la qualité de l'intervention, d'obtenir les leçons apprises et de faire des recommandations spécifiques pour l'amélioration. L'évaluation fait partie d'un processus d'apprentissage qui facilitera et légitimera les décisions futures, guidera la planification dans les années à venir et contribuera à la qualité de l'aide.

2. Objectif de l'évaluation et contexte :

Le projet évalué est intitulé « *Développement rural durable avec une approche genre dans six communes du Nord Gorgol, Mauritanie, par le renforcement des capacités et la promotion des opportunités économiques pour l'exercice effectif du droit à l'alimentation.* (ci-après dénommé "le projet").

L'objectif global du projet est de *promouvoir le développement rural durable avec une approche genre dans six communes du Nord Gorgol, par le renforcement des capacités et la promotion des opportunités économiques pour l'exercice effectif du droit à l'alimentation.*

Afin d'atteindre cet objectif, le projet a identifié la logique d'intervention suivante :

OS 1. Renforcement de la cohésion sociale entre les élus, les représentants locaux, les services techniques et les organisations communautaires de base par une approche participative et de renforcement des capacités.

OS.R1. Amélioration du fonctionnement des cadres de concertation dans les communes cibles.

OS 2 : Garantie de l'accès aux aliments de base et de leur disponibilité.

OS2.R1. Améliorer la gestion transparente des coopératives membres

OS2.R2. Augmentation de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation des cultures horticoles et fourragères.

OS2.R3. Amélioration de la production des cultures horticoles et de serre

OS2.R4. Améliorer la production animale

OS2.R5. Commercialisation de produits diversifiés, de bonne qualité et à des prix compétitifs dans les boutiques, les magasins et les dépôts de gaz locaux.

OS 3 : opportunités économiques créées en incitant les femmes et les jeunes à entrer sur le marché du travail.

OS3.R1. Amélioration des niveaux de revenus des femmes

OS3.R2. Le travail est renforcé avec les jeunes pour leur intégration sur le marché du travail.

Pour plus de détails, la matrice du cadre logique est jointe (annexe 1).

Le projet est entièrement mis en œuvre par le partenaire local (Caritas Mauritanie) et est coordonné par Caritas Espagne par l'intermédiaire du responsable national au siège et d'un agent de développement basé dans le pays. Le projet s'est appuyé sur un système de suivi à distance (SMR) avec lequel Caritas Espagne a pu assurer un suivi tant financier que technique.

La zone d'exécution du projet a été les communes de Mbout, Chelkett Tiyab, Lahrach, Tikobra, Foum Gleita et Soufa appartenant à la Moughataa de Mbout dans la Wilaya de Gorgol.

La durée du projet est de 48 mois : dès le 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2022

Le budget du projet est de 2.840.000 euros, dont 340.000 euros sont fournis par Caritas Española et 2.500.000 euros sont financés par l'AECID.

Le groupe cible du projet est constitué de la population vivant dans les zones d'intervention du projet, à savoir dans les communes de Mbout, Chelkett Tiyab, Lahrach, Tikobra, Foum Gleita et Soufa, près de 20 000 personnes (Bénéficiaires directs et indirects)

3. Acteurs impliqués

L'institution promouvant cette évaluation est Cáritas Española, suivant les indications de l'AECID.

Cette évaluation dispose d'une **unité de gestion de l'évaluation** qui fait également office de **comité de suivi de l'évaluation** et qui est composée de Caritas Espagne (technicien du siège, coopérant et technicien de l'unité de soutien technique - UATAH), et du bureau national de Caritas Mauritanie (partenaire local). L'unité de gestion sera chargée de préparer et de valider les termes de référence, de sélectionner et d'assurer la coordination avec l'équipe d'évaluation et d'accompagner le processus tant au siège que sur le terrain afin de garantir la qualité de l'évaluation à tout moment. De même, l'unité de gestion coordonnera la gestion des aspects nécessaires au travail sur le terrain et à partir du terrain, et fournira toutes les données et informations requises, facilitera la logistique nécessaire aux visites et aux déplacements de l'équipe d'évaluation, et apportera son soutien à l'application des techniques d'information.

Les détails des informateurs clés pour l'évaluation interne sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Acteurs	Informateurs clés
Détenteurs de droits	Femmes participant aux 50 coopératives Agriculteurs hommes et femmes bénéficiant du projet Jeunes bénéficiaires du projet Femmes bénéficiaires d'activités génératrices de revenus Femmes bénéficiaires de fermes avicoles Femmes bénéficiaires de la transformation des grillages Hommes et jeunes bénéficiant d'une formation à la réparation d'équipements hydrauliques Femmes et hommes chefs de famille participant au projet
Détenteurs d'obligations	Bureau du Commissaire à la sécurité alimentaire (CFS) Direction nationale de l'alphabétisation Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille (MASEF) Ministère de l'eau et de l'assainissement Ministère du développement rural Ministère de l'économie et des finances Ministère chargé des relations avec la société civile École nationale de formation et de vulgarisation agricoles (ENFVA) Société nationale pour le développement rural (SONADER) Centre National de Recherche et de Développement Agronomique (CNRADA)
Détenteurs de responsabilités	Réseau des organisations de sécurité alimentaire (ROSA) Forum des organisations nationales des droits de l'homme (FONADH) Association pour le développement rural (ADRI) ONGD ou organisations internationales travaillant dans la wilaya du Gorgol.

4. Objectif et portée de l'évaluation :

L'évaluation externe se concentrera sur la conception du projet et sur ses résultats, processus et impacts. Réalisée un an après la fin de l'accord, cette évaluation sera divisée en deux parties : une première étude axée sur les principaux résultats et tendances d'impact qui sera réalisée au premier trimestre 2022 dans le but de fournir des informations pour la mise en œuvre de la dernière phase ; une seconde mission axée sur la confirmation des impacts et des bonnes pratiques générées qui aura lieu à la fin de l'accord. Les aspects de genre, d'approche des droits et de durabilité environnementale seront pris en compte, toujours à partir d'une approche participative, afin de générer un apprentissage, en orientant l'évaluation vers l'amélioration de l'intervention et la gestion des connaissances.

L'objectif de l'évaluation est double :

- Rendre des comptes et évaluer les résultats obtenus par rapport à ceux prévus. Cette responsabilité visera le principal donateur (AECID), les entités d'exécution du projet et les titulaires de droits eux-mêmes ;
- Générer des leçons apprises pour l'exécution de la dernière phase de l'accord et pour la mise en œuvre d'une bonne stratégie de durabilité et de sortie de la zone de mise en œuvre pour Caritas. En outre, elle devrait identifier les synergies existantes et les alliances potentielles pour renforcer la stratégie de durabilité.

5. Questions et critères d'évaluation

L'évaluation sera basée sur les critères d'évaluation suivants de l'OCDE/CAD : pertinence, efficience, efficacité, impact et durabilité. Même s'il n'est pas possible de mesurer l'impact, l'évaluateur examinera les attentes en matière d'impact prévues dans la conception du projet à la lumière des résultats du projet. En outre, l'évaluation tiendra compte des approches transversales telles que le genre, les droits de l'homme et la durabilité environnementale, soit comme une dimension des critères ci-dessus, soit comme un critère supplémentaire.

Sur la base de ces critères et approches, l'évaluateur établira sa propre liste de questions d'évaluation en tenant compte de la description du projet et de son cadre logique. Ces questions proposées feront partie du rapport de démarrage de l'évaluation (voir les produits livrables) et seront examinées et, si nécessaire, modifiées par l'unité de gestion de l'évaluation. Au-delà de ce qui précède, cette évaluation devrait accorder une attention particulière aux questions de l'appropriation, de la participation de la communauté bénéficiaire et de la coordination entre les responsables et les porteurs d'obligations. En outre, l'évaluation devrait fournir des données sur les résultats et les impacts de la Convention sur le droit à l'alimentation, en analysant les composantes de la dimension économique-productive, alignée sur les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle telles que définies par la FAO, comme condition préalable au plein exercice du droit ; et la dimension juridico-politique, notamment en ce qui concerne l'incidence politique locale et la gouvernance dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Enfin, étant donné que Caritas Espagne a mis en place un système de méta-évaluation avec lequel elle a l'intention d'agrèger les résultats des différentes évaluations de projets et de les intégrer dans sa planification stratégique. Les questions spécifiques de la méta-évaluation seront définies conjointement par l'unité de gestion et l'équipe d'évaluation sélectionnée dans le cadre de la définition du plan de travail.

6. Méthodologie d'évaluation et plan de travail

La méthodologie de l'évaluation sera définie par l'évaluateur dans le rapport initial. Il est recommandé que la méthodologie combine des méthodes quantitatives et qualitatives et que la participation des différents acteurs impliqués soit facilitée. La fiabilité des preuves collectées est assurée par un échantillonnage statistique représentatif et une triangulation des sources et des techniques, qui sont rapportés dans une matrice d'évaluation à soumettre avec le rapport initial.

Le processus d'évaluation est divisé en 3 phases, pour lesquelles le calendrier indicatif suivant a été identifié et sera appliqué aux deux phases d'évaluation prévues :

Phase	Tâches indicatives	Semaines					
		1	2	3	4	5	6
Design	Examen initial de la documentation						
	élaboration de la méthodologie (y compris les questions d'évaluation, la matrice d'évaluation et les outils de collecte de données)						
	Présentation, discussion et validation du rapport initial						
Collecte et analyse des données sur terrain (10 jour minimum)	Collecte des données						
	Analyse des données et premier retour d'information						
	Rédaction du rapport						
Rédaction de rapports	Présentation Powerpoint/infographie et discussion sur le projet de texte						
	Rédaction et livraison de la version finale du rapport						

7. Produits livrables

Les livrables suivants sont attendus pour cette consultation :

- Deux rapports, un pour la première mission et un pour la seconde. Les deux rapports suivent la structure définie à la section 7.1 ;
- Une cartographie des acteurs dans les zones d'intervention identifiant les synergies possibles
- Matériel photographique et/ou audiovisuel de la mission d'évaluation.

7.1 Rapport initial

À la fin de la phase de démarrage, un rapport doit être remis contenant au moins les éléments suivants.

- Description du projet
- Méthodologie de l'évaluation, y compris la liste finale des questions d'évaluation regroupées en critères
- Plan de travail final
- Annexes avec matrice d'évaluation et outils de collecte de données

7.2 Projet de rapport

À la fin de la phase de collecte et d'analyse des données, un rapport doit être remis contenant au moins les éléments suivants :

- Description du projet
- Brève description de la méthodologie d'évaluation, indiquant les écarts éventuels de sa mise en œuvre par rapport à la conception présentée dans le rapport initial.
- Résultats de l'évaluation, structurés par critères et questions
- Conclusions, comprenant une synthèse des résultats de l'évaluation par projet, les bonnes pratiques et les enseignements tirés, les recommandations d'amélioration et les stratégies de

durabilité.

Annexes comprenant des spécifications des sources d'information utilisées, telles que des listes d'entretiens, de groupes de discussion, d'observations, des listes de documents examinés, d'enquêtes et d'autres données analysées.

Le projet de rapport sera accompagné d'une présentation PowerPoint et/ou d'une infographie présentant les principaux résultats, conclusions et recommandations.

7.3 Rapport final

Le rapport final consiste en une version révisée du projet de rapport, précédée d'un résumé de quatre pages au maximum.

8. Dates limites et soumission de la proposition technique et des critères d'évaluation :

Le temps nécessaire à l'évaluation est estimé à 6 semaines pour chacun des rapports (voir calendrier au point 6). La date de début sera entre janvier et février 2022, après l'approbation par l'AECID de la proposition d'évaluation et après la signature du contrat avec CE.

Le budget estimé pour cette évaluation est de 30 000 € maximum.

Un profil d'équipe mixte est nécessaire pour cette évaluation, comprenant du personnel local ayant une connaissance de la zone d'intervention et des langues locales. L'évaluation se déroulera dans des endroits assez éloignés, de sorte que la connaissance et la capacité d'adaptation à l'environnement local sont essentielles.

Les parties intéressées doivent soumettre une proposition technique et financière à Caritas Española, dans le format et à la date limite indiqués ci-dessous :

Date de soumission des offres : jusqu'au vendredi 21 janvier 2022.

Lieu de présentation : Madrid (Espagne) et Nouakchott (Mauritanie).

Responsable de la réception des offres :

Mario Francés Biosca
e-mail : mfrances.ssgg@caritas.es

Vittoria Garofalo
e-mail : vgarofalo.ssgg@caritas.es

Benoit Boulangé
e-mail : benoit.boulangé@gmail.com

Forme de soumission : par écrit dans une enveloppe fermée.
en version numérique aux adresses électroniques susmentionnées

La proposition technique doit inclure les coordonnées de la société d'évaluation, y compris le curriculum vitae détaillé des membres de l'équipe d'évaluation qui effectuera le travail, le champ d'application et la méthodologie qui seront utilisés et un calendrier de travail qui

comprend les délais proposés par la société pour effectuer le travail d'évaluation. L'offre financière présentée doit être aussi détaillée que possible et inclure la TVA dans le budget.

L'exclusion ou l'attribution est notifiée aux soumissionnaires dans un délai maximum de 10 jours civils après l'ouverture des offres.

La formalisation du contrat a lieu au plus tard trente (30) jours après la réception de la notification de l'attribution définitive.

L'adjudicataire s'engage à exécuter seul le contrat, la cession ou la sous-traitance de celui-ci à un tiers étant expressément interdite, sauf autorisation expresse de Caritas Española.

En outre, le contractant est responsable des conséquences qui peuvent découler du manque de véracité du contenu de toutes les déclarations faites par le contractant dans l'exécution des obligations découlant du présent document et du contrat conclu par eux.

Les offres soumises seront évaluées sur un total de 100 points, selon les critères suivants :

1. la qualité technique de la proposition et son adéquation par rapport aux objectifs fixés. **40 points.**
L'évaluation de la qualité de l'offre soumise tiendra compte des critères suivants :

- Présentation de la proposition : claire, concise et concrète.
- Structure et contenu selon les TdR proposés
- Description de la méthodologie d'évaluation (niveau participatif, adéquation des techniques au budget et aux délais, cohérence...).
- Intégration dans la proposition d'une approche fondée sur les droits, le genre et la durabilité
- Environnementales
- Détails du plan de travail
- Soyez sensible aux croyances, coutumes, pratiques religieuses et rôles de genre locaux.

2. Composition de l'équipe de travail : 40 points.

Elle sera pondérée en fonction de la formation académique des membres de l'équipe d'évaluation ; de l'expérience démontrée dans la réalisation d'évaluations participatives de projets de développement rural axés sur les droits de l'homme et le genre ; de l'expérience démontrée dans les évaluations avec des bailleurs de fonds espagnols (AECID) ; de la participation d'experts locaux dans l'équipe de travail ; d'un niveau élevé d'espagnol et de français ; de la connaissance de la langue locale et de la réalité du pays ; de la connaissance des méthodes et techniques de recherche.

3. Offre financière soumise : 20 points.

- Précision, efficacité et compétitivité de la proposition économique.
- Équilibre entre les coûts de la collecte d'informations, les honoraires, les déplacements, etc.
- Pour que les offres soumises puissent être évaluées, les entreprises/évaluateurs indépendants doivent fournir la preuve de leur expérience dans le travail d'évaluation de projets de coopération au développement, au moyen d'une liste de travaux similaires réalisés au cours des 3 dernières années.

ANNEXE I. Description du projet et cadre logique

Bref résumé

L'intervention sous évaluation vise à augmenter le degré de réalisation du droit à l'alimentation dans les localités du Gorgol Nord (6 communes de la Moughataa de Mbout). À cette fin, il est essentiel de promouvoir le développement rural durable en tenant compte de la dimension de genre par le renforcement des capacités et la promotion des opportunités économiques. La stratégie d'intervention comprend trois axes clairement liés entre eux. 1. Améliorer significativement le fonctionnement des organisations communautaires de base (cadres de concertation et coopératives agricoles féminines). Cet objectif sera atteint en renforçant la cohésion sociale parmi les acteurs clés du territoire, en mettant l'accent sur les coopératives dirigées par des femmes. Le droit des femmes à participer à ces organes de gestion sera garanti en augmentant leur représentation dans ces organes directeurs. 2. L'accès aux denrées alimentaires de base et leur disponibilité seront garantis. Les coopératives dirigées par des femmes seront l'organe central qui rendra cet accès possible ; l'amélioration de la gestion de ces coopératives permettra d'augmenter la production végétale et animale, ainsi que la commercialisation des produits générés par les diverses activités génératrices de revenus. 3^e Cet accord intègre dans toute sa stratégie d'intervention des actions visant à garantir la durabilité et la pérennité des impacts, pour lesquels des opportunités économiques seront créées afin de garantir l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes. Les titulaires de droits, principalement les femmes, seront les protagonistes de leur propre développement et participeront activement à la protection de leurs droits violés.

Cadre logique

	Logique d'intervention - résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèse
Objectif général de développement	OGD. Promouvoir le développement rural durable en mettant l'accent sur l'égalité des sexes dans six communes du Nord-Gorgol, par le renforcement des capacités et la promotion des opportunités économiques pour l'exercice effectif du droit à l'alimentation.	OGD.I1 D'ici la fin 2022, le revenu des femmes membres de coopératives aura augmenté d'au moins 20% en moyenne.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	Des contextes politiques et nationaux favorables. Données actualisées de l'enquête GPA disponibles.
		OGD.I2 D'ici la fin de 2022, le régime alimentaire d'au moins 75 % des villageois soutenus se sera amélioré grâce au projet.	Enquêtes de satisfaction auprès des habitants ayant bénéficié d'un soutien.	Existence de conditions économiques favorables. Développement et libération de ressources pour mettre en œuvre les politiques d'emploi et de formation en milieu rural.
Objectif spécifique 1	SO1. renforcement de la cohésion sociale entre les élus, les représentants locaux, les services techniques et les organisations communautaires de base grâce à une approche participative et de renforcement des capacités.	SO1.I1 D'ici fin 2022, les cadres de concertation des six communes de l'accord seront plus actifs et plus productifs.	Rapport sur l'activité des cadres de consultation (nombre de réunions, questions abordées). Entretiens avec les parties prenantes sur la qualité du travail effectué.	Les acteurs des cadres de concertation coopèrent avec le projet et entre eux.
Résultats attendus de l'objectif spécifique 1	SO1.R1. Amélioration du fonctionnement des cadres de concertation dans les communes cibles.	SO1.R1.I1 Fin 2020, les élus politiques, les représentants locaux, les services techniques et les organisations communautaires de base connaissent le rôle et le	Tests des connaissances des acteurs sur les cadres de concertation.	

		fonctionnement des cadres de concertation.		
		SO1.R2.I1 D'ici fin 2020, les cadres de concertation des communes cibles disposeront des ressources matérielles leur permettant de fonctionner.	Enquête de satisfaction auprès des acteurs des cadres de concertation.	
Objectif spécifique 2	SO2. garantir l'accès aux aliments de base et leur disponibilité.	SO2.I1 D'ici la fin de 2022, la production agricole des coopératives soutenues augmentera d'au moins 20%.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	
		SO2.I2 D'ici fin 2022, le coût d'approvisionnement des boutiques, entrepôts et dépôts de gaz aura diminué en moyenne d'au moins 10% par rapport aux autres fournisseurs locaux.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	
Objectif spécifique 2		SO2.I3. D'ici la fin juin 2022, au moins 25 % des personnes vulnérables consommeront des farines enrichies produites localement.		
	SO2.R1. Améliorer la gestion transparente des coopératives membres	SO2.R1.I2 D'ici fin juin 2021, les registres de gestion des coopératives sont correctement tenus.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	
		SO2.R1.I3 D'ici fin juin 2021, des audits externes indépendants confirmeront la qualité et la transparence des comptes des coopératives membres.	Réalisation d'audits indépendants	
	SO2.R2. Augmentation de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation des cultures horticoles et fourragères.	SO2.R2.I1 A la fin du mois de juin 2022, grâce au projet d'intervention, les ressources totales en eau disponibles pour l'irrigation des nouvelles coopératives horticoles auront augmenté d'au moins 30%.	Somme de tous les volumes d'eau fournis par tous les ouvrages réalisés dans le cadre du projet. Rapports de projets et enquêtes indépendantes sur le terrain	Disponibilité de ressources en eau minimales provenant d'aquifères souterrains.
		SO2.R2.I2 A la fin du mois de juin 2022, dans les zones horticoles soutenues par le projet, la consommation d'eau par m ² de terre cultivée aura diminué d'au moins 10%.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	

Objectif spécifique 2	SO2.R3. Amélioration de la production des cultures horticoles et de serre	SO2.R3.I1 D'ici juin 2022, les pertes de production agricole dues aux maladies des plantes sont réduites de 10%.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	
		R4.I2 D'ici la fin juin 2022, au moins 3 variétés de céréales et de légumineuses à cycle court sont testées, cultivées et diffusées.	Enquêtes indépendantes sur le terrain	
Objectif spécifique 2	SO2.R4. Améliorer la production animale	SO2.R5.I1 D'ici fin juin 2021, les éleveurs formés maîtrisent les procédures vétérinaires simples et connaissent les principes de base de l'alimentation du bétail.	Tests objectifs des connaissances des éleveurs accompagnés	
		R5.I2 D'ici la fin juin 2022, au moins 20% des éleveurs formés enrichiront la paille avec de l'urée.	Enquête objective sur les éleveurs soutenus	
		SO2.R5.I3 A la fin du mois de juin 2022, les surfaces emblavées en luzerne par les coopératives soutenues dans la commune de Fom Gleita auront augmenté de 100%.	Enquête objective sur les coopératives soutenues	
		SO2.R5. Commercialisation de produits diversifiés, de bonne qualité et à des prix compétitifs dans les boutiques, les magasins et les dépôts de gaz locaux.	SO2.R6.I1 D'ici la fin du mois de juillet 2022, au moins 75% des habitants apprécieront la variété et la qualité des produits de la boutique.	Enquêtes de satisfaction réalisées à mi-parcours et à la fin du projet.
		R6.I2 D'ici fin juin 2022, les prix moyens des produits seront moins chers que ceux de qualité comparable proposés par les commerçants des populations cibles.	Enquête objective sur les prix des différents commerçants, boutiques, magasins et dépôts de gaz dans les villages soutenus.	
Objectif spécifique 3	SO3. opportunités économiques créées par des incitations à l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes.	SLO3.I1 D'ici 2022, les jeunes ayant bénéficié d'un soutien gagneront un revenu régulier et significatif grâce aux AGR développées.	Recherche objective auprès des jeunes ayant bénéficié d'un soutien	
	SO3.R1. Amélioration des niveaux de revenus des femmes	SLO3.R1.I1 D'ici fin 2022, une cinquantaine de femmes développeront des AGR individuelles rentables.	Recherche objective auprès des femmes ayant bénéficié d'un soutien	
		SO3.R2.I1 D'ici la fin de l'année 2022, une quinzaine de femmes seront engagées dans	Recherche objective auprès des femmes ayant bénéficié d'un soutien	

Résultats attendus de l'objectif spécifique 3		l'élevage intensif de la volaille avec des bénéfiques.		
		SO3.R3.I1 D'ici la fin de l'année 2022, les coopératives de femmes gestionnaires de moulins seront efficaces en réalisant des bénéfices.	Recherche objective auprès des femmes ayant bénéficié d'un soutien	
	SO3.R2. Le travail est renforcé avec les jeunes pour leur intégration sur le marché du travail.	SO3.R4.I1 D'ici la fin 2022, deux groupes de jeunes femmes produiront et commercialiseront avec succès des grillages métalliques de qualité.	Recherche objective auprès des jeunes femmes ayant bénéficié d'un soutien	
		R4.I2 D'ici la fin de 2022, deux groupes de jeunes hommes entretiendront et répareront les équipements hydrauliques et les moulins mis en service.	Recherche objective auprès des jeunes hommes ayant bénéficié d'un soutien	